

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17666**

### Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Gestion de la production industrielle spécialité métiers de la mesure, de l'instrumentation et des contrôles.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université Sciences et techniques du Languedoc Montpellier II Modalités d'élaboration de références : CNESER	Le Président de l'université Montpellier II, Le Recteur de l'académie, Université Sciences et techniques du Languedoc Montpellier II

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

220 Spécialités pluritechnologiques des transformations

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités suivantes:

- contôle et maintenance industrielle
  - instrumentation et mise en place de chaînes de mesure
  - essais en laboratoire
  - études d'homologations et de certifications
- Ce professionnel est capable de:
- mettre en oeuvre une chaîne de mesure, du capteur au traitement numérique de l'information
  - maîtriser les méthodes expérimentales, les outils de métrologie, de contrôle qualité et de planification d'expériences
  - maîtriser l'anglais professionnel et technique
  - gérer un projet et/ou une équipe

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, de l'énergie nucléaire ou encore des énergies renouvelables ou de l'instrumentation scientifique.

Dans les domaines tels que la mécanique, les matériaux, l'électronique, la chimie, etc.

Il peut prétendre aux emplois suivants:

- Cadre technique de contrôle qualité
- Cadre technique d'études-recherches-développement de l'industrie

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes:

UE1-Traitement du signal ; capteur; informatique d'instrumentation (50h-remise à niveau- 0 crédit)

UE2-Anglais; communication; conduite de projets industriels;vie de l'entreprise (104h- 7 crédits)

UE3-Instrumentation automatisée; électronique d'instrumentation; Méthodes de contrôle; Microsystèmes; traitement du signal (116h- 8 crédits)

UE4-Matériaux; thermique; éléments finis; mécanique du solide; RdM; Physique nucléaire; Instrum.Réacteurs; Capteurs ultrasonores (125h- 8 crédits)

UE5-Métrologie et contrôles statistiques- Qualité- Modélisation mathématiques des procédés et calcul scientifique; Plan d'expérience; Base de données (124h- 7 crédits)

UE6-Stage en entreprise de 16 semaines pour les formations initiales. Période d'apprentissage de 31 semaines minimum pour la formation par alternance (22 crédits)

UE7-Réparti sur toute la durée de la formation ou une période bloquée pour un total de 120h (8 crédits)

La licence est constituée d'une période d'enseignement, d'un projet tuteuré et d'un stage.

Les enseignements sont organisés sous forme d'Unités d'Enseignement capitalisables (UE). Les unités d'enseignement (UE) sont affectées d'un coefficient. Chaque UE est composée de plusieurs modules d'enseignement, également affectés d'un coefficient. Le contrôle des connaissances pour les formations classiques (initiale) et par alternance est continu durant l'année et est spécifique pour chaque module d'enseignement: interrogations écrites et orales, comptes-rendus de TP, devoirs surveillés, travail en petit groupe et restitution d'un compte-rendu et présentation commune...

La moyenne générale est calculée à partir des notes obtenues aux différentes unités d'enseignement, au projet tuteuré et au stage.

**Validité des composantes acquises : 2 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 17 Novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 18.07.2007

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n°98 du 26/04/2002

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

<http://www.univ-montp2.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Montpellier, Université Montpellier II

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**